

Procès-verbal

Séance	Conseil participatif - séance n°1 du 4 octobre 2024
Numéro	N° 1
Lieu	6220
Date et heure	4 octobre 2024 à 12:15
Auteur·e	Bonapera Laurence

Participants

Présent·es	BILLEAU BEUZE Sandrine; DÖBLER Théodor Emanuel; DUPUIS Blaise Olivier; ELOIT Ilana; HUG Simon; HUMMEL Cornelia; NIKIFOROS Michalis; PIDDIU Luca; POUSSARDIN Matis; RAFAILOVIC Vukasin; ROMANO SALVADOR Murillo; STOJANOVIC Nenad; STUDER Matthias; ZURBRIGGEN Clarisse Aurore
Excusé·es	CHOPLIN Armelle (procuration HUMMEL Cornelia); COLELLA Marianna (procuration ROMANO SALVADOR Murillo); SOHIER Estelle (procuration BILLEAU BEUZE Sandrine)
Invité.es	BONAPERÀ Laurence (administratrice); CHEN Yali (conseil académique); CLAVIEN Gaëtan (conseil académique- par zoom); FIRMAN Olivia (procès-verbaliste); SCIARINI Pascal (doyen); <i>Lila LE FORESTIER</i> (corps étudiant)

1 Adoption ordre du jour / approbation procès-verbal

1.1 Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers - Pour décision

Luca PIDDIU préside et ouvre la séance et demande si les membres du Conseil participatif autorisent l'ajout d'un point demandé par le corps étudiant concernant la proposition de création d'un groupe de travail en lien avec les préoccupations actuelles des étudiant·es.

Décision : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité, avec l'ajout du point supplémentaire

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Pour décision

Décision : le PV du Conseil participatif du 21 juin 2024 est approuvé à l'unanimité

2 Discussions / informations

2.1 Accueil de nouveaux/elles membres - Pour information

Annonce de l'arrivée au sein du Conseil participatif de la professeure Estelle Sohier qui remplace le professeur Christian Bréthaut.

Accueil de Theodor Döbler, étudiant en bachelor en économie politique et histoire économique, qui remplace Christopher Horta.

Présentation de Lila Le Forestier (étudiante en bachelor en géographie et environnement), qui vient en tant qu'observatrice.

Pour information, démission de l'étudiante Mihaela Dobrovolschi (recherche pour remplacement en cours)

2.2 Communications du décanat - Pour discussion

Promotions

Juan Flores, Clémentine Rossier et Thomas Sattler ont été promu-es Professeur-e ordinaire au 1^{er} août 2024

Nomination/engagement

Nenad Stojanovic est nommé à la fonction de Professeur associé à 50% (chaire en Innovations démocratiques, financement COB5) dès le 1^{er} octobre 2024

Emmanuelle Kervio-Capt est engagée comme secrétaire au Département de sociologie et à l'Institut de recherches sociologiques dès décembre 2024, en remplacement de Sylvie Huber qui partira à la retraite fin janvier 2025.

Nouveau bâtiment Quai Vernets

Le Doyen a eu vent des informations erronées données lors de la dernière séance de l'Assemblée de l'Université et confirme la présence des locaux pour les associations d'étudiant-es SdS et GSEM dans le nouveau bâtiment. Une réunion du Groupe de travail opérationnel se tiendra le 4 novembre.

Commission de l'enseignement

Un groupe de travail sur les stages intra-cursus (et conventions de stage) au niveau Master a été constitué. Le Rectorat vise à harmoniser ces stages et ses conventions ; les employeurs s'occupent des demandes de permis et des assurances accident ; Blaise suggère la création d'un bureau de stage qui serait aussi à disposition de la Faculté SdS ; un service existe déjà, mais seulement pour les stages au niveau international. Pascal souhaiterait aussi qu'un tel service soit développé pour l'ensemble des facultés/masters. Cette demande est en cours de réalisation.

Un groupe de travail sur l'IA générative dans l'enseignement a été créé.

La commission va évaluer comment le principe des cours à 6 crédits (2^e parties Bachelors et Masters) est en œuvre en faculté. Des signes donnent à penser que cette mise en œuvre est assez hétérogène.

Ma thèse en 180 secondes

Les inscriptions à ce concours sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2024. La finale UNIGE aura lieu le 6 mai 2025.

3 Décisions / approbations / pour information

3.1 Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis) - Pour décision

La présidence ne peut être élue que si les 2/3 des membres sont présent-es ou représenté-es. Les modalités d'élection de la Présidence et du Bureau sont décrites dans le Règlement interne du Conseil participatif (voir en annexe). Les candidatures peuvent être déposées auprès de

l'administratrice.

"La nouvelle présidente est issue d'un autre corps que la présidente sortante sauf en cas d'absence de candidate déclarée d'un autre corps."

L'élection de la présidence et du bureau se déroule en trois temps : d'abord le/la Président-e, ensuite le/la vice-président-e, puis le bureau.

Président-e

« L'élection de la présidente a lieu au scrutin secret et uninominal. Est élue la candidate qui obtient la majorité relative des suffrages des membres présents ou représentés ».

Vice-président-e

Rappel : selon le Règlement, le/la vice-président-e ne peut être membre du même corps que le/la Président-e.

Bureau

« Le bureau est composé de la présidence élue et de deux autres membres, chacun issu d'un des corps restant. Si un corps n'arrive pas à se mettre d'accord sur cette désignation, le Conseil procède à une élection, à la majorité relative, parmi les candidates proposées par ledit corps. »

Pour information, voici le nom des 4 dernier/ères président-es :

- 2020-2021 Sandrine Billeau PAT
- 2021-2022 Armelle Choplén Prof
- 2022-2023 Christopher Horta Étudiant
- 2023-2024 Luca Piddiu CER

Décision: Le nouveau bureau du Conseil participatif est élu à l'unanimité-

-Blaise Dupuis (représentant PAT) est élu en tant que président (vote à bulletins secrets)

-Murillo ROMANO SALVADOR (représentant CER) est élu en tant que vice-président

-Vukasin RAFAILOVIC (représentant corps étudiant) est élu de nouveau en tant que membre du bureau

-Ilana ELOIT (représentante corps professoral) est élue en tant que membre du bureau

Blaise Dupuis prend la relève pour présider la séance du Conseil participatif après son élection.

3.2 Détermination des prochaines séances du conseil participatif - Pour décision

Pour information séances des collèges des professeur-es :

- 15 octobre
- 19 novembre
- 17 décembre
- 21 janvier 2025

Décision : les prochaines dates des séances du Conseil participatif sont :

Vendredi 1er novembre 2024

Vendredi 6 décembre 2024

Vendredi 20 décembre 2024: en option

Vendredi 14 février 2025

3.3 Directions de subdivisions

3.3.1 Direction de l'institut des sciences de la communication et des cultures numériques (Medialab) - Pour décision

L'assemblée de l'institut qui s'est réunie le 11 septembre 2024, propose de renouveler (à l'unanimité) le mandat de directrice de la professeure Claire Balleys pour une durée de 3 ans à compter du 15 novembre 2024.

Décision : la prolongation du mandat de directrice de la professeure Claire Balleys est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 abstention) – vote à bulletin secrets

3.3.2 Direction de l'institut de démographie et socioéconomie - Pour décision

L'assemblée de l'institut qui s'est réunie le 18 juin 2024, propose de renouveler (à l'unanimité) le mandat de directrice de la professeure Clémentine Rossier pour une durée de 3 ans à compter du 15 octobre 2024.

Décision : la prolongation du mandat de directrice de la professeure Clémentine Rossier est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 abstention) – vote à bulletin secrets

Cornelia Hummel s'interroge sur la différence des deux cahiers de charges de professeur.e associé.e et professeur.e ordinaire. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil participatif.

3.4 Comités scientifiques

3.4.1 Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en socioéconomie - Pour information

- Prof. Solène MORVANT
- Prof. Jean-Michel BONVIN
- Prof. Matthias STUDER
- Prof. Jaya KRISHNAKUMAR (GSEM) retrait
- Prof. Clémentine ROSSIER
- CA: ad interim M. Gaetan CLAVIEN
- CER: M. Oscar WALTZ
- ETU: M. Max LOVEY

3.4.2 Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en science politique - Pour décision

- Prof. Emanuela CEVA
- Prof. Nathalie GIGER (Directrice)
- Prof. Thomas SATTLER
- Prof. Frédéric VARONE
- CA : M. Gaetan CLAVIEN
- CER : M. Sébastien LAMBELET remplacé par Esma BAYCAN
- ETU :

Décision: la modification de la composition du comité scientifique du doctorat en science politique est approuvée à l'unanimité

3.4.3 Modification de la composition du comité scientifique du bachelor en sociologie - Pour information

- Prof. Claudine BURTON-JEANGROS
- **Prof. Mathilde BOURRIER, retrait**
- Prof. Nicolas BAYA-LAFFITE, directeur du comité scientifique
- Prof. Cornelia HUMMEL
- CA: ad interim M. Gaetan CLAVIEN
- CER: Javier Fernandez Garcia
- ETU: Raphaëlle Millan Castells

3.5 Commissions facultaires

3.5.1 Présidence de la commission de réflexion sur l'éthique de la recherche en Faculté des SdS - Pour information

- Prof. Jean-Michel BONVIN /Marylène LIEBER (représentant-es du Décanat)
- Prof. Irène HIRT (**vice-présidente**)
- Prof. Claudine BURTON-JEANGROS (**vice-présidente**)
- Prof. Didier PÉCLARD
- Prof. Nathalie GIGER
- Prof. Cornelia HUMMEL (**présidente**)
- Pat : Blaise DUPUIS
- Cer : Morgane RUDAZ
- Cer: Kariné DUPLAN
- Etu : Océane CORTHAY

3.5.2 Modification de la composition de la commission de planification - Pour décision

- Prof. Pascal SCIARINI (président)
- **Prof. Simon HUG remplacé par la prof. Sandra LAVENEX**
- Prof. Frédéric GIRAUT
- Prof. **Claudine BURTON-JEANGROS remplacée par la prof. Delphine GARDEY**
- **Prof. Mary O'SULLIVAN remplacée par le prof. Juan FLORES**
- CER : Solène GOUILHERS
- Etu. : Thomas KETTERER
- **PAT : Sylvie HUBER remplacée par Sandrine BILLEAU**

Décision: la modification de la composition de la commission de planification est approuvée à l'unanimité

3.6 Modifications des directives d'application du Règlement d'études du doctorat ès sciences de la société - Pour décision

Le document a également été modifié pour adopter un langage épicène et inclusif. Les modifications demandées par le collège des professeur-es sont en jaune (adoptées à l'unanimité par les professeur-es lors de la séance du 17 septembre).

Yali Chen et Gaëtan Clavien précisent qu'il n'y a pas de changement de fonds, mais plutôt de forme, avec une clarification de la procédure et l'adoption de l'écriture épicène.

Le document explique les étapes de candidatures et de suivi de thèse. Tous les doctorant-es seront dans la nouvelle application et les notifications partiront par mail.

La plateforme est en train d'évoluer pour permettre prochainement la soumission de candidatures au doctorat directement.

Le règlement d'études sera aussi modifié et soumis au vote, avec un changement appliqué prochainement en lien avec la charte du doctorat UNIGE.

Décision : les modifications des directives d'application du règlement d'études du doctorat ès sciences de la société sont acceptées à l'unanimité

4 Questions au décanat à soumettre au plus tard 3 jours avant la séance à l'administratrice

Pas de question au décanat

5 Divers

Point spécifique du corps étudiant

Vukasin Rafailovic propose, au nom du corps étudiant, de créer un groupe de travail pour discuter de différents sujets en lien avec des préoccupations des étudiant-es actuellement (communication et dialogue avec le Rectorat, liberté académique et démocratie au sein de l'UNIGE, question des locaux à dispositions, etc.).

Après discussion avec les membres du Conseil participatif, il est décidé que le corps étudiant prépare pour la prochaine séance du 1^{er} novembre un document avec un argumentaire expliquant plus précisément les objectifs de ce groupe de travail. Sur la base de ce document il sera possible de décider quelle suite donner à cette demande, et sous quelle forme (groupe de travail, commission ad hoc ?).

Fin de la séance à 13h35

Prochaine séance le 1^{er} novembre 2024